



Municipalité de Lyster

Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait un rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2014

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton et ont été déposés au Conseil le 2 mars 2015. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement et affectations	2 223 188 \$
Charges de fonctionnement	1 998 972 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	224 216 \$
Conciliation à des fins fiscales	118 336 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	342 552 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	571 392 \$
Réserve financière pour l'amélioration du secteur aqueduc et égouts	90 638 \$
Fonds de roulement non utilisé	67 695 \$
Dettes à long terme	1 912 342 \$

Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a émis un rapport attestant que les états financiers de la municipalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé au 31 décembre 2014.

Indications préliminaires pour le présent exercice financier

Pour l'année 2015, à deux mois de la fin de l'année, nous anticipons que les résultats de l'année en cours se solderont par un excédent des revenus sur les charges, et seront plus précisément établis à la fin de l'année lorsque les vérificateurs auront complété leur mandat.

Rémunération et l'allocation de dépenses des membres du Conseil municipal pour 2015

Un conseiller reçoit une rémunération de 239.70\$ et une allocation de dépenses de 68.34\$ mensuellement. Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 719.07\$ et une allocation de dépenses de 205.00\$ mensuellement.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$.

Atelier Serby	Recouvrement à l'époxy des deux réservoirs d'eau potable	45 601 \$
CWA mécanique de procédé	Fournitures et matériels pour réhabilitation réservoir, puits d'eau potable et station de pompage #2	31 020 \$
École Bon-Pasteur	Aide financière pour le parc-école	25 000 \$
Excavation Mario Roy	Réfection du tablier de 3 ponts dans le Rang 1 ouest et la Route Turgeon	55 390 \$
Excavation Tourigny	Remplacement stations de pompage #1 (rue Bécancour) et #3 (chemin Pennington), prolongement rue St-Pierre et développement rue Huard	609 797 \$
Financière Banque Nationale	Remboursement capital et intérêt sur les emprunts	517 574 \$
Hydro Québec	Électricité	31 640 \$
Pavage Lagacé et Frères	Déneigement, pavage et rapiéçage, nivelage, rechargement, nettoyage fossés, remplacement de ponceaux Route Fournier	400 172 \$
Gaudreau Environnement	Collecte récupération et déchets	124 205 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	68 397 \$
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec	118 221 \$
M.R.C. de l'Érable	Quote-part 2015, travaux cours d'eau	264 869 \$

Programme d'immobilisations et réalisations 2015

Pour l'année 2015, nous avons réalisé la majorité des projets prévus au programme d'immobilisations. Au niveau de la voirie, trois ponceaux ont été remplacés sur la Route Fournier et par la suite le pavage a été effectué. Le coût net des travaux s'est élevé à 356 446\$ et nous avons été heureux d'obtenir la confirmation d'une aide financière de 207 022\$ dans le cadre du programme «Réhabilitation du réseau routier local». Le solde de 149 424\$ sera puisé dans le surplus accumulé.

Nous avons également procédé au remplacement des tabliers de trois ponts, dont deux dans le Rang 1 Est et un dans la Route Turgeon. Le coût net des travaux s'est élevé à 50 578\$ et nous avons obtenu une aide financière de 30 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. Le solde de 20 578\$ a été puisé au budget de fonctionnement de l'année.

Au niveau des loisirs et de la culture, nous avons procédé à la peinture extérieure de la Gare et à l'installation d'un quai au Centre des loisirs, le tout pour un coût net total de 14 432\$, puisé à même le budget de fonctionnement de l'année.

Au niveau des infrastructures d'eau potable et des eaux usées, nous avons procédé à la réhabilitation de la station de pompage no 2 et au remplacement de plusieurs équipements aux puits d'eau potable. De plus, nous avons fait repeindre à l'époxy les deux réservoirs d'eau potable et finalisé le remplacement des équipements. Ce sont des travaux importants et nécessaires car les équipements étaient désuets et avaient dépassé leur durée de vie utile. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Entente fédérale-provinciale relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec. La municipalité recevra 805 589\$ dans le cadre de ce programme qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2018.

Toujours au niveau des infrastructures, nous avons réalisé le prolongement de la rue St-Pierre et développé la rue Huard. Le contrat a été accordé à Excavation Tourigny pour un montant net de 355 046\$ et a été exécuté en juillet dernier. Tous les travaux seront financés par un règlement d'emprunt. Au moment d'écrire ces lignes, il reste l'électricité à implanter sous peu par Hydro Québec et l'asphaltage qui sera réalisé en 2016. Ce sont quinze (15) terrains qui seront disponibles au prix de 0.85\$/pi². De plus, le programme d'établissement domiciliaire offert par la Corporation de développement économique de Lyster bonifiera l'aide financière pour les nouvelles constructions dans la rue Huard. L'aide sera de 5 000\$ au lieu de 3 000\$. Prenez note que la bonification s'appliquera seulement pour cette rue. Toute nouvelle construction située ailleurs recevra 3 000\$. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le bu-

reau municipal. D'autres programmes sont également disponibles auprès de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière.

Pour ce qui est des autres terrains disponibles, soit dans la rue Beaudoin, il reste trois (3) terrains 100 x 100 of-ferts au prix de 0.50\$/ pi², donc à 5 000\$ chacun.

Programme triennal 2016-2017-2018

Pour ce qui est de la voirie, le comité se réunira sous peu pour établir les prochaines priorités, qui seront possiblement, entre autres, l'asphaltage d'une partie du Chemin de la Grosse-Ile.

Au loisir, nous avons débuté l'évaluation du Centre des loisirs avec un architecte afin de rénover le gymnase et d'y installer de la climatisation. Nous poursuivrons également les démarches auprès du Ministère de l'Environnement afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour réaliser l'aménagement de l'aire de repos sur le bord de la rivière. Aussi, nous procéderons au remplacement des lumières du terrain de balle.

Pour les infrastructures d'aqueduc, nous poursuivrons les améliorations aux puits d'eau potable avec l'aide de la taxe d'accise.

Également, la municipalité et la Commission scolaire ont participé au programme «À pied, à vélo, ville active» dont la visée est de favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Au cours de l'année, la municipalité et la Commission scolaire exécuteront certaines pistes de solution prévues dans le plan de déplacement.

Budget 2016

A partir du mois de novembre, votre conseil municipal travaillera à la préparation du budget 2016. Il est à prévoir une augmentation selon le coût de la vie et les taux de taxes de services devraient demeurer sensiblement les mêmes.

Mot de la fin

Je tiens à remercier l'équipe de travail qui est composée de la directrice générale et de l'équipe qui l'entoure. Je veux aussi saluer le travail d'équipe et la complicité de votre conseil municipal qui travaille de façon harmonieuse dans le meilleur intérêt des citoyens.

DONNÉ À L'YSTER, CE 2e JOUR DE NOVEMBRE 2015



Sylvain Labrecque, maire